

**TICKOPUR J 80U**

Date d'impression: 01.03.2010

No.: 83017

Page 1 de 4

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

TICKOPUR J 80U

**Utilisation de la substance/préparation**

Détergent. Désoxydation, prêt à l'usage.  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Identification de la société productrice**

Société :	DR.H.STAMM GmbH	Service responsable :	
Rue :	Heinrichstr. 3-4	Téléphone :	+49-(0)30-768 80-258
Lieu :	D-12207 Berlin	e-mail :	sdb@dr-stamm.de
Téléphone :	+49-(0)30-768 80-280	Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	+49-(0)30-768 80-280
Internet :	www.dr-stamm.de		

**Information supplémentaire**

24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49-(0)30-30686790 (german, english)

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Nocif  
Phrases-R:  
Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.  
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. Composition/informations sur les composants**

Caractérisation chimique ( Mélange )

**Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
213-791-2	7732-18-5	Eau	70-80 %	
200-543-5	62-56-6	thiourée	<5,0 %	Xn,Xn, Xn, N R40-63-22-51-53
231-633-2	7664-38-2	acide phosphorique ... %	<5,0 %	C R34
	68439-50-9	C12-C14 Ethoxylate d'alcool gras	<1,0 %	Xn, Xi, N R22-41-50
201-069-1	5949-29-1	Acide citrique	*<1,0 %	Xi R36
235-741-0	12645-31-7	Acide phosphorique -2-ethylhexylester	<0,2 %	C R34

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

**4. Premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse. Eau pulvérisée.

**Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Vêtement de protection.

**TICKOPUR J 80U**

Date d'impression: 01.03.2010

No.: 83017

Page 2 de 4

**Information supplémentaire**

Le matériau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuel

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Les méthodes de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**7. Manipulation et stockage****Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Comburant. Inflammable. explosif.

**Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI) : LGK 12

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle****Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ml/m <sup>3</sup>	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	-	1		(8 h)	
		-	2		Courte durée (15 min)	

**Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition professionnelle**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Mesures d'hygiène**

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Protection respiratoire non nécessaire.

**Protection des mains**

Matériau approprié: PE (polyéthylène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. FKM (Caoutchouc fluoré).

**Protection des yeux**

Lunettes à monture.

**Protection de la peau**

Protection corporelle: non indispensable.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**

L'état physique : liquide  
Couleur : limpide, jaune  
Odeur : caractéristique

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

pH-Valeur (à 20 °C) : 1,3

Testé selon la méthode  
DGF H-III 1**Modification d'état**

Point/intervalle de fusion : -10 °C  
Point d'ébullition : >100 °C

## TICKOPUR J 80U

Date d'impression: 01.03.2010

No.: 83017

Page 3 de 4

Point d'éclair : ---

**Dangers d'explosion**

non explosif.

**Propriétés comburantes**

non comburant.

Densité (à 20 °C) : 1,038 g/cm<sup>3</sup> DIN 12791

Hydrosolubilité : miscible.

**10. Stabilité et réactivité****Matières à éviter**

Alcalis (bases), concentré. Métaux alcalins.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est manipulé correctement.

**11. Informations toxicologiques****Effets corrosifs et irritants**

Effet irritant sur l'oeil: irritant. Effet irritant sur la peau : irritant.

**Effets sensibilisants**

non sensibilisant.

**12. Informations écologiques****Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques.

**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

**14. Informations relatives au transport****Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**15. Informations relatives à la réglementation****Étiquetage**

Symboles de danger : Xn - Nocif

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

thiourée

**Phrases-R**

40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases-S**

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV) : 0 % (0g/l)

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D) : 1 - pollue faiblement l'eau

**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

**TICKOPUR J 80U**

Date d'impression: 01.03.2010

No.: 83017

Page 4 de 4

- |       |   |
|-------|---|
| 36    | Irritant pour les yeux.   |
| 40    | Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.   |
| 41    | Risque de lésions oculaires graves.   |
| 50    | Très toxique pour les organismes aquatiques.  |
| 51    | Toxique pour les organismes aquatiques.   |
| 52/53 | Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 53    | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.                                       |
| 63    | Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.   |

**Information supplémentaire**

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

**Modifications**

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*